



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Classes d'eau Département du Morbihan Dossier de participation 2017/2018



Le dispositif d'Éducation au Développement Durable «**CLASSE D'EAU**» s'adresse aux écoles du département du Morbihan qui souhaitent agir notamment en faveur de l'environnement en réalisant un projet pédagogique lié à la thématique de l'eau.

Il est initié par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, établissement public de l'Etat, en partenariat avec la Direction Académique des Services de L'Éducation Nationale et l'O.C.C.E. du Morbihan.

Définition d'une "Classe Eau "

(Voir aussi le document de présentation de la méthodologie des projets « classes d'eau »)

C'est une **action concrète**, conçue et menée par l'enseignant pour apprendre à l'élève à préserver la ressource « eau » dans l'environnement. Elle est menée pendant une période scolaire ou une semaine de classe, dans le temps scolaire, en faisant appel à **des partenaires reconnus pour leurs compétences**. L'élève est acteur du projet ; il réfléchit à des problématiques en participant à des ateliers, à des sorties.

Les apprentissages scolaires dans les domaines *maîtrise de la langue, mathématiques, géographie, sciences, enseignement moral et civique...* font l'objet d'une investigation en situation dont il restera une trace écrite au sein d'un « **cahier de bord** » propre à chaque enfant.

Ce projet doit être **parrainé par un acteur de la gestion de l'eau** (maire, conseiller municipal, personne du syndicat de l'eau, agent de la fédération de pêche, membre d'une association...) qui assurera l'ouverture et la clôture de la classe d'eau lors d'un moment institutionnel.

Ce projet donnera naissance à une « **valorisation** » invitant les familles à partager un moment où les élèves présenteront eux-mêmes la richesse des apprentissages réalisés lors de ce moment de classe un peu particulier.

Cette action participe à la responsabilisation du citoyen par la connaissance des missions et des rôles des différents acteurs de l'eau.

En participant à « une classe d'eau », l'élève et sa famille augmentent leur compréhension des enjeux environnementaux et s'engagent concrètement dans des comportements plus favorables au développement durable. Pour tous, l'action réalisée permet de montrer comment agir concrètement pour l'avenir de la planète...

Comment mettre en place une « Classe d'eau » ?

Un jury, dans lequel sont représentés les partenaires (agence de l'eau Loire-Bretagne et DASEN du Morbihan) labellise les projets, étudie les projets. Une aide financière est alors accordée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne **à chaque classe** pour peu que son projet réponde aux critères suivants :

- pertinence de l'action concrète par rapport à l'environnement : [l'eau](#)
- mise en œuvre des partenariats
- respect de la méthodologie « classe d'eau »
- respect du budget (**le montant des aides publiques sur le projet ne peut excéder 80% du budget global du projet**).

- **Attention !**
- Une classe d'eau prend en compte l'environnement proche de la classe. Cette action ne s'apparentera pas à une classe transplantée.

Description de la procédure

- **Pour le 1^{er} degré** : le formulaire qui suit est à remplir par l'enseignant porteur du projet. Il est soumis à l'avis de l'Inspecteur de circonscription qui le transmet à l'inspecteur de l'éducation nationale en charge du groupe départemental « EDD ». Ce dernier constitue un jury avec le correspondant départemental « classe d'eau » désigné par l'agence de l'eau.

Calendrier :

- Retour des dossiers de participation à l'IEN de circonscription le lundi 19 février 2018 à 17h00
- L'IEN de circonscription retourne le dossier de participation à l'IEN « EDD » premier degré ce.0560082k@ac-rennes.fr avant le **jeudi 22 février 2018**.

La commission de sélection des dossiers se tiendra le **vendredi 23 février 2018 à 14h00**
Réponse faite aux classes le **26 février 2018**.

Informations complémentaires

L'agence de l'eau Loire-Bretagne peut mettre à votre disposition des outils pédagogiques
http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_educatif

l'IEN assurant la mission « EDD » dans le Morbihan est
Madame Catherine DANIEL
Inspection de l'éducation nationale des Rives de Vilaine
8, place Charles de Gaulle 56230 QUESTEMBERG

Tél : 02 97 26 61 85 - Fax : 02 97 26 01 12
ce.0560082k@ac-rennes.fr

Qui êtes vous ?

Personne responsable du dossier

(Ecrivez en lettre majuscule S.V.P)

Nom :

Prénom :

Qualité :

Tél. :

Adresse électronique :

Nature de l'établissement support du projet

(Veuillez cocher la case correspondant à votre situation S.V.P.)

Ecole maternelle

 A

Ecole primaire

 B

Collège

 C

Etablissement spécialisé

 D

Nom : (Inscrivez le nom complet sans abréviation S.V.P.)

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tél. :

Adresse électronique :

Circonscription dont dépend l'école:

Elèves impliqués dans la réalisation du projet

(Veuillez cocher la case et préciser le niveau correspondant le plus à votre projet S.V.P.)

Classes :

Cycle 1

Cycle 2

Cycle 3

Classe multiniveaux

Nombre d'élèves :

Ecoles :

Cycle 1

Cycle 2

Cycle 3

Classe multiniveaux

En quoi votre projet s'intègre-t-il dans le projet d'école?

Présentation du projet classe d'eau

1. Titre du projet :

.....

2. Objectifs du projet :

.....

.....

3. Description du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Emploi du temps prévisionnel

Dans le cas où la classe d'eau serait organisée sur une semaine massée (possibilité d'ajouter une feuille indépendante au dossier)

Emploi du temps semaine du :		au :			
Dates					
matin					
Après midi					

Dans le cas où la classe d'eau serait organisée sur une période (possibilité d'ajouter une feuille indépendante au dossier)

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7
Thème abordé							
Sortie terrain éventuelle							
Partenaire éventuel sollicité							

5. Quels sont les noms et fonctions des partenaires et intervenants extérieurs ?

.....

.....

.....

6. Lieux et objets des visites de terrain

.....

.....

.....

Si vous avez besoin de plus de lignes, vous pouvez répondre à tout ou partie de ces questions sur papier libre agrafé au formulaire

7 .Comment envisagez-vous de valoriser votre projet ? (Exposition, sortie de terrain, réalisation d'un document)

.....

.....

.....

Avec quel budget prévisionnel ? à remplir obligatoirement

Ce budget doit être équilibré entre dépenses et recettes.

Les aides publiques (agence de l'eau, conseil général, municipalités...) ne doivent pas dépasser **80% de la totalité du budget.**

DEPENSES ENVISAGEES	
Nature	Montant
Interventions	
Déplacements	
Matériels	
Autres (à préciser)	
Frais de gestion OCCE	20€
TOTAL	

RECETTES ENVISAGEES	
Aides publiques	Montant
Agence de l'eau Loire-Bretagne	370.00 €
Collectivités territoriales : Conseil général, municipalités, syndicats de communes.....	
Autres Aides : Amicale laïque...	
Partenaires :	
Coopérative scolaire, association loi 1901... (à préciser)	
TOTAL	

Références bancaires : Compléter la fiche « document comptabilité »

Engagement : Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et demande l'inscription au dispositif «**classe d'eau**» pour l'année 2017/2018

A _____, le _____

Signature du directeur ou du chef d'établissement :

Avis et signature de l'IEN de circonscription (pour le premier degré)	Avis et signature de l'IEN chargé de la mission « EDD » (DASEN 56) :	Avis et signature du correspondant « Classe d'eau » désigné par l'agence de l'eau si présent :
---	--	--

Document comptabilité
Références bancaires

Dans tous les cas : Agrafez votre RIB au bas de cette page

Ecole publique :

1- Pour les écoles adhérentes à l'OCCE ou à l'USEP :

L'OCCE versera la subvention directement sur votre compte, mais retiendra une somme de 20€ correspondant aux frais de gestion.

2- La gestion des comptes de l'école Publique est assurée par une association autonome :

Cette association doit avoir passé convention avec la DASEN (inspection académique) selon le BO. du 31 juillet 2008. Cette convention donne un agrément pour 3ans.

L'OCCE versera la subvention directement sur votre compte, mais retiendra une somme de 20€ correspondant aux frais de gestion.

Ecole Privée :

Votre établissement est affilié à l'OGEP. Cet organisme versera la subvention directement sur votre compte

Merci de rappeler les coordonnées de votre établissement ainsi que le titre du projet pour lequel la subvention de 370€ a été attribuée.

Etablissement (adresse + tel.) :.....

.....
Classe :.....

Titre du projet :.....

Inscrire le nom du « Titulaire du compte » qui apparaît sur le RIB) :

Merci d'agrafer le RIB de l'établissement.



Etablissement public du ministère chargé du développement durable

Classe d'eau Département du Morbihan Bilan 2017-2018

à adresser à l'IEN chargé de mission « EDD » (DSDEN 56)



direction des services
départementaux
Morbihan
Éducation
nationale

(Ecrivez en lettre majuscule S.V.P)

Nom école / établissement :

Ville :

Département :

Nom du responsable du projet :

Prénom :

Qualité :

1. Titre du projet :

2. Nombre d'élèves impliqués dans le projet :

3. Rappel des objectifs :

4. Quelle analyse peut être faite des résultats atteints ? (points forts-points faibles pour les élèves / pour l'équipe)

5. A quelle(s) réalisation(s) ce projet a-t-il donné lieu ? (fournir en annexe une description des actions réalisées)

6. Avez-vous fait connaître votre projet et comment ? (joindre articles de presse, cédérom, photos...)

7. Bilan financier

DEPENSES REALISEES	
Nature	Montant
Interventions	
Déplacements	
Matériels	
Autres (à préciser)	
Frais de gestion OCCE	20€
TOTAL	

RECETTES REALISEES	
Nature	Montant
Agence de l'eau Loire-Bretagne	370.00 €
Collectivités territoriales : Conseil général, municipalités, syndicats de communes.....	
Partenaires privés (préciser) :	
Autres : Coopérative scolaire, association loi 1901... (à préciser)	
TOTAL	

Date :

Signature de la Directrice ou du Directeur:

Correspondants - « Classe d'Eau »

Dans le département du Morbihan

<p>Madame DANIEL Inspection de l'Education Nationale des Rives de Vilaine 8, place Charles de Gaulle 56230 QUESTEMBERT</p> <p>Tél : 02 97 26 61 85 - ce.0560082k@ac-rennes.fr</p>	<p>Les conseillers pédagogiques des circonscriptions</p>
--	---

A l'agence de l'eau Loire-Bretagne

<p>Séverine DUNET Chargée d'intervention Parc technologique du Zoopôle - Espace d'entreprises Keraïa - 18 rue du Sabot - Bât B - 22440 PLOUFRAGAN Tél. : 02 96 33 24 81 Courriel : severine.dunet@eau-loire-bretagne.fr</p>	<p>Claire HISTACE Chargée de communication pédagogique Avenue Buffon - CS 36339 45063 ORLEANS CEDEX 2 Tél : 02 38 51 73 12 - Fax : 02 38 51 74 80 Courriel : claire.histace@eau-loire-bretagne.fr</p>
--	--